

*Le dossier
du mois*

TRAVAIL FRONTALIER

CE QUI COINCE ENCORE

Pour les 200 000 habitants du Grand Est qui travaillent quotidiennement chez nos voisins, le phénomène frontalier est une aubaine. Pourtant, tout n'est pas rose et, même au cœur de l'Europe, des irritants subsistent. Exemples.

Dossier coordonné par Stéphane Getto

Compensations fiscales L'épineux casse-tête

Près de 200 000 habitants du Grand Est travaillent chaque jour au Luxembourg, Suisse, Belgique ou Allemagne. Un phénomène croissant qui soulève le problème des compensations fiscales entre pays voisins. Avec notamment les situations diamétralement opposées du Grand-Duché et du canton de Genève.

Par Nathalie Stey et Stéphane Getto

Plus de 190 000 habitants du Grand Est franchissent chaque jour une frontière pour aller travailler en Belgique, au Luxembourg, en Allemagne ou en Suisse. Le droit commun voudrait que ces travailleurs frontaliers soient imposés dans le pays où ils exercent leur activité. Pour autant, les dépenses publiques liées à la scolarisation de leurs enfants, à leurs besoins sanitaires et de traitement des déchets, ou encore à leur mobilité, sont bien engagées dans leur pays de résidence.

Pour permettre une répartition équitable tant de ces charges que de la valeur ajoutée générée, des conventions fiscales ont été passées entre certains États voisins. Elles stipulent par exemple que les frontaliers résidant en France et travaillant en Belgique, en Allemagne ou en Suisse (hors canton de Genève) paient leurs impôts dans l'Hexagone. En contrepartie, l'État français restitue un certain pourcentage de la masse salariale concernée à ses voisins : il est de 1,5 % pour l'Allemagne (soit au maximum 44 % de l'impôt recouvré) et de 4,5 % pour la Suisse. À noter le cas très particulier du canton de Genève, fort « consommateur » lui aussi de frontaliers français, qui reverse chaque année 300 millions d'euros aux collectivités françaises voisines. Le Luxembourg fait d'ailleurs de même avec la Belgique, pour 90 millions.

Seul le Luxembourg n'a jamais voulu déroger à la règle du pays d'activité et ne reverse rien en contrepartie à la France. Les 108 000 Français venant travailler chaque jour dans le Grand-Duché y paient ainsi l'impôt sur le revenu, sans contrepartie pour les collectivités mosellanes ou meurthe-et-mosellanes. Une situation souvent dénoncée par les élus locaux, qui pointent notamment les besoins en infrastructures générés par ce trafic pendulaire de plus

en plus important le long du sillon mosellan. Le Conseil de l'Europe lui-même s'est saisi de l'affaire lors du congrès des pouvoirs locaux et régionaux de 2019, pointant notamment le Luxembourg dans sa recommandation « Pour une répartition équitable de l'impôt dans les zones transfrontalières ».

Un homme a depuis longtemps jeté un pavé dans la marre. Il s'agit de Dominique Gros. À la tête de l'association Au-delà des frontières, l'ancien maire socialiste de Metz (de 2008 à 2020) multiplie les tribunes, les rencontres, les courriers aux membres du gouvernement pour obtenir une « compensation fiscale » de la part du Luxembourg. Chiffres à l'appui, son raisonnement sur le papier paraît implacable : les 108 000 frontaliers français – ils pourraient être près de 200 000 dans dix ans – paient leurs impôts au Luxembourg, leurs charges sociales sont prélevées également au Grand-Duché alors qu'ils ont été formés côté français, que ce sont les collectivités lorraines qui mettent la main à la poche pour leur permettre d'aller bosser « au Lux » (routes, parking, gares, TER), pour garder leurs enfants, pour leurs équipements sportifs, culturels, etc.

2,2 milliards par an

En cas de perte d'emploi, c'est encore le système français qui indemniserait les frontaliers au bout de trois mois. Même logique pour les seniors. Les cotisations dépendances sont payées au Luxembourg et quand sonnera l'heure de la prise en charge, l'ex-frontalier se tournera vers son Département de résidence pour bénéficier de l'APA (allocation personnalisée d'autonomie). Dominique Gros prend encore l'exemple des infirmières, des aides-soignantes et des médecins formés en Lorraine et qui travaillent



de l'autre côté de la frontière alors qu'ici même les services de santé manquent cruellement de blouses blanches.

Tout cela a un coût que Au-delà des frontières chiffre à 2,2 milliards d'euros par an. Au cours des dix prochaines années, « la France et les frontaliers français vont contribuer à hauteur de 33,6 milliards d'euros aux budgets du Luxembourg », estime encore l'association, dont 24,5 milliards au titre des impôts et taxes, cinq milliards au titre des formations initiales, etc. « Voilà le prix du miracle économique luxembourgeois », gince Dominique Gros, qui prêche depuis longtemps pour une « compensation fiscale » sur le modèle du canton de Genève.

Attention toutefois, il conviendrait certainement de nuancer ces calculs qui ne prennent pas en compte le ruissellement du pouvoir d'achat



Le droit commun voudrait que les frontaliers soient imposés dans le pays où ils travaillent. Pour autant, les dépenses publiques liées à la scolarisation de leurs enfants, à leurs besoins sanitaires et de traitement des déchets, ou encore à leur mobilité, sont bien engagées dans leur pays de résidence.

des frontaliers sur l'économie locale. De même, sans le Luxembourg, 108 000 Lorrains de plus encombreraient le marché du travail français, et ce, depuis bien des années, avant même que n'apparaissent les problèmes de pénurie de main-d'œuvre.

La réponse de Jean-Yves Le Drian

Une situation que l'État français connaît et reconnaît. Le ministre des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian l'a confirmé le 14 juin dernier dans un courrier adressé à Dominique Gros après que celui-ci l'a interpellé. « Nul ne peut nier que l'attractivité luxembourgeoise est fiscale mais également salariale. Elle engendre une perte pour le Nord lorrain, notamment en termes de cotisations sociales, alors que pèsent sur lui des charges

importantes, en termes par exemple de transports et de services publics. » Le constat est donc partagé mais le ministre rappelle que le sujet a déjà été tranché. « A ce jour, la notion de "retour fiscal" ou de "compensation fiscale" est fermement exclue par le Grand-Duché (...) C'est pourquoi nous n'avons pu intégrer une clause de reversement fiscal bilatérale en 2018 (...) Nous sommes donc entrés dans une logique de cofinancement », écrit Jean-Yves Le Drian.

Cette « logique de cofinancement » ouvre, en théorie, la possibilité au Luxembourg de financer au cas par cas des projets de crèches, de

parkings, de santé, de formation. L'accord signé entre les deux pays en 2018 prévoit surtout une enveloppe de 120 millions d'euros sur... dix ans. Et ce pour favoriser le transport transfrontalier, dont dix millions pour les parkings-relais. Sauf que, pour l'instant, un seul projet a bénéficié de la générosité luxembourgeoise : le parking-relais de Metzange (Moselle). Coût : 6,3 millions d'euros dont 2,92 millions apportés par le Grand-Duché. La récolte est bien mince. Ces sujets auraient pu être au cœur d'une conférence intergouvernementale (CIG) entre la France et le Luxembourg programmée en juillet dernier mais repositionnée, théoriquement, en octobre. Les enjeux sont connus, les conclusions fortement attendues.

Mobilités

Travailler au Luxembourg : quelles solutions face à des transports saturés ?

Parmi les 200 000 travailleurs frontaliers au Luxembourg, la moitié vient de France. Avec une hausse de 33,7 % de frontaliers depuis 2009, les voies de circulation routière et ferroviaire saturent aux heures de pointe. De nouvelles solutions de transport sont progressivement mises en place.

Par Anne Fourney

Avec un bassin d'emplois dynamique et des salaires plus élevés que dans les pays voisins, le Luxembourg attire toujours plus d'étrangers, résidents ou frontaliers. Parmi les Français qui passent la frontière pour aller travailler au Luxembourg, 12 000 prennent le train. Avec une fréquentation qui, selon les CFL (Chemins de fer luxembourgeois) a augmenté de 70 % en une quinzaine d'années, la ligne Nancy-Metz-Luxembourg est surchargée aux heures de pointe. Pour faire face à cet afflux de voyageurs toujours grandissant (+ 3,8 millions en 2018), plusieurs mesures ont été prises par la France et le Grand-Duché. D'ici à 2030, c'est l'équivalent d'un RER qui transportera les travailleurs frontaliers. Les capacités de transport ferroviaire devraient doubler d'ici quinze à vingt ans. Mais le train n'est qu'une partie de la solution.

Un train toutes les six minutes, plus rapide que les TER actuellement en circulation, et un doublement des capacités de transport aux heures de pointe : c'est l'un des objectifs de la Région Grand Est et de la SNCF d'ici à 2026. Ces améliorations progressives devraient donner naissance, en 2030, au REM (Réseau express métropolitain), calqué sur le fonctionnement du RER parisien. La mise en circulation de rames plus longues implique l'agrandissement des quais de la plupart des gares de cette ligne, que ce soit en France ou au Luxembourg, soit un investissement de 180 millions d'euros. Côté Luxembourg, l'achat de nouvelles rames a éga-



Les capacités de transport ferroviaire devraient doubler d'ici quinze à vingt ans. Mais le train n'est qu'une partie de la solution.

lement été annoncé et la construction d'une voie supplémentaire entre Bettembourg et Luxembourg est en cours afin de délester un réseau ferré saturé. Le moindre problème qui survient aux heures de pointe entraîne des retards et suppressions, une situation d'autant plus complexe que les trains de voyageurs circulent sur la même voie que les trains de fret, pour lesquels un important terminal se situe au niveau de Bettembourg. Les quais des gares d'Hagon-

dange, Uckange et Hettange-Grande vont être rallongés afin de pouvoir accueillir ces trains plus longs. Les travaux devaient être achevés pour 2022 mais certains chantiers ont pris du retard en raison de la pandémie.

Idem côté luxembourgeois, à la gare de Bettembourg, première ville après la frontière. La gare centrale de Luxembourg-Ville se dote quant à elle de trois nouveaux quais. Cependant, si le nombre de travailleurs frontaliers continue sur la même lancée, la solution ferroviaire ne peut être l'unique piste envisagée. Le projet d'une A31 bis, une nouvelle autoroute visant à délester l'A31-E25, l'axe le plus chargé d'Europe, est toujours à l'étude avec plusieurs tracés possibles. Il faudrait toutefois compter dix à quinze ans entre la prise de décision des autorités et la mise en service. Côté luxembourgeois, un élargissement de l'autoroute A3-E25 est prévu mais les travaux ont eux aussi pris du retard.

Autre idée, de part et d'autre de la frontière : réserver une voie exclusivement au covoiturage et aux bus, avec l'installation d'un système de portiques et de badges électroniques pour leur permettre un passage prioritaire. Des projets qui se basent sur une progression économique du Luxembourg, bassin d'emplois dynamique où travaillent quotidiennement plus de 200 000 frontaliers français mais aussi belges et allemands.

Le projet d'une A31 bis, une nouvelle autoroute visant à délester l'A31-E25, l'axe le plus chargé d'Europe, est toujours à l'étude avec plusieurs tracés possibles. Il faudrait toutefois compter dix à quinze ans entre la prise de décision des autorités et la mise en service.



Santé

Vers une offre qui transcende les frontières ?

La coopération transfrontalière est une des priorités du projet régional de santé de l'ARS Grand Est. En bouleversant les pratiques, l'épidémie de Covid-19 en a paradoxalement révélé le degré d'urgence.

Par Nathalie Stey

Depuis 2002, le centre hospitalier de Wissembourg et la Deutsche Rote Kreuz (Croix-Rouge) de Bad Bergzabern assurent, de nuit, en semaine, un service d'aide médicale urgente commun. L'équipe mixte intervient peu importe le pays d'où provient l'appel : le patient qui le nécessite est ensuite hospitalisé dans l'hôpital le plus proche, qu'il soit situé en France ou en Allemagne. La solution a été mise en place pour pallier la carence en médecins de

garde allemands. Dans le véhicule de secours immatriculé en Allemagne officient ainsi un infirmier urgentiste allemand et un médecin de garde français.

Avec la crise du Covid-19 et la fermeture des frontières, cette belle organisation a cependant volé en éclats, tout comme les multiples autres exemples de coopération transfrontalière dans le domaine sanitaire. Le Samu

transfrontalier a ainsi été suspendu lors du premier confinement et n'a pu reprendre qu'à l'été. L'épidémie de coronavirus a pourtant été l'occasion d'une solidarité inédite entre le Grand Est et les pays limitrophes. Au plus fort de la crise, ce sont quelque 160 patients français qui ont été transférés vers des établissements de santé

Au plus fort de la crise, ce sont quelque 160 patients français qui ont été transférés vers des établissements de santé du Luxembourg, de l'Allemagne ou de la Suisse.

du Luxembourg, de l'Allemagne ou de la Suisse. Une action rendue possible par la longue tradition de coopération sanitaire menée au niveau local, dont l'utilité ne peut plus être mise en doute aujourd'hui. L'épidémie de Covid a ainsi amené autorités et experts de la Grande Région et du Rhin supérieur à partager les données relatives à leur situation sanitaire respective, aux bonnes pratiques mises en œuvre et à débattre des conséquences des mesures prises par un pays sur la vie des frontaliers.

Des échanges qui ont conduit, dès mai 2020, à la mise en place d'un dispositif d'alerte réciproque pour assurer le contact-tracing au-delà des frontières ou, plus récemment, à la mise en place d'un centre de tests franco-allemand au poste frontière entre la Sarre et la Moselle, lorsque que cette dernière a été classée en « zone à circulation de variants » par l'Allemagne.



Immobilier

Lorraine Nord : un marché déséquilibré

Boosté par la proximité du Luxembourg, l'immobilier dans le nord de la Moselle et de la Meurthe-et-Moselle est particulièrement dynamique. Le prix du mètre carré est à la hausse.

Par Fabrice Barbian

Courant juillet, à Thionville (Moselle), s'est déroulé la pose de la première pierre d'un nouveau programme immobilier appelé « Domaine Saint-Pierre ». Un événement ? Pas vraiment en fait. Il suffit de sillonner la commune mosellane pour constater que les constructions se multiplient. L'immobilier se porte bien sur Thionville et plus globalement encore sur l'ensemble du territoire du nord de la Moselle et de la Meurthe-et-Moselle.

Ce dynamisme et cette attractivité sont liés à la proximité immédiate du Luxembourg où travaillent plus de 100 000 frontaliers, dont la moitié ont choisi de s'installer dans le nord lorrain afin de se rapprocher de leur lieu de travail, compte tenu des difficultés à se déplacer (A31 saturée). Tant et si bien que la demande en logements est forte. Comme le Grand-Duché propose des salaires plus conséquents qu'en France, les prix grimpent avec d'autant plus de vivacité. Il faut aujourd'hui compter entre 2 700 et 3 200 euros du m², dans le neuf, pour un appartement. Pour des maisons de ville avec jardin, biens plus rares, il faut s'attendre à devoir dépenser un peu plus encore. Courant juillet, une maison de 123 m², sise dans un village tout proche de la frontière, était, par exemple, proposée à 437 500 euros.

10 000 euros le mètre carré

C'est cher, certes. Mais le même bien situé juste de l'autre côté de la frontière, au Luxembourg, coûte le double, voire le triple. Dans sa note de conjoncture datée de juillet, l'Observatoire de l'habitat luxembourgeois dévoile le prix moyen du mètre carré dans différentes communes grand-ducales : 6 284 euros pour Esch-sur-Alzette (juste à la frontière avec la France), 8 070 euros pour Contern, 10 468 euros pour Luxembourg-ville... Et ce sont les prix dans l'ancien, le neuf étant plus cher encore. Comme les prix ne font que progresser depuis de nombreuses années, bon nombre de Luxembourgeois choisissent désormais de venir, eux aussi, s'installer (ou investir) du côté de Thionville et dans les communes environnantes. Un phénomène qui participe, là encore, à attiser la demande et donc une hausse des prix. Une progression qui s'annonce durable, différentes études confirmant

que le Grand-duché va recruter 100.000 frontaliers supplémentaires et que sa population va encore croître, dans les quinze ans à venir. Pierre Cuny, le maire de Thionville, l'a d'ailleurs indiqué à plusieurs reprises, il souhaite que la population de la commune augmente de 10.000 personnes pour atteindre 50.000 habitants, d'ici 2030/2035. D'où la multiplication des projets immobiliers. En ce qui concerne les loyers, ils sont au diapason. À Thionville, ils sont déjà supérieurs de 1 à 2 euros du mètre carré à ceux de Metz, par exemple.

Bon nombre de Luxembourgeois choisissent désormais de venir, eux aussi, s'installer (ou investir) du côté de Thionville et dans les communes environnantes.



Pouvoir d'achat La force de la différence

La Grande Région est cet espace où s'entremêlent les pays et donc les cultures et les modes de vie. Les disparités au sein des territoires, de population, de pouvoir d'achat, apparaissent comme une aubaine pour les loisirs ou le commerce.

Par Jonathan Nenich

Pouvoir d'achat, tourisme, la Grande Région est ce territoire de disparités dans la manière de consommer. Au Luxembourg, les premiers niveaux de rémunération se situent aux alentours de 2 000 euros nets, bien plus qu'en France. En Allemagne, si la différence est moins flagrante, le fossé existe aussi. Ces disparités dans les salaires expliquent le fait que le panier moyen des consommateurs allemands et luxembourgeois sur les activités de loisirs est plus élevé que celui des Français. Y compris dans les commerces de l'Hexagone. Les bassins de population induits par les phénomènes de métropolisation sont à considérer eux aussi pour expliquer les façons de consommer. Avec 300 000 habitants à Sarrebruck et son agglomération, le bassin offre mécaniquement plus de services, d'offres commerciales, de loisirs qu'à Metz ou qu'au Luxembourg. Une donnée qui explique le dynamisme de cette zone qui attire également beaucoup de Français.

Offres complémentaires

C'est là la particularité et la force du territoire. Les échanges sont multiples entre tous les bassins. Chacun a sa carte à jouer. Du côté de Sarrebruck, c'est la pluralité des services donc. La France peut jouer sur d'autres atouts. Les Allemands viennent par exemple acheter leurs boissons dans l'Hexagone, pays où il n'y a pas de consignes. Outre-Rhin, il faut compter huit centimes pour les bouteilles en verre, 25 pour celles en plastique. Un surplus non négligeable qui invite les frontaliers allemands à faire quelques kilomètres de plus pour passer la frontière.

La façon d'appréhender les loisirs est différente elle aussi, selon les pays. « Beaucoup de Luxembourgeois viennent au golf de la Grange-aux-Bois à Marly (Moselle) et on retrouve des Allemands à ceux de Faulquemont (Moselle) et Sarreguemines (Moselle). Car il n'existe pas d'offre com-



Qui dit frontières, dit aussi changement de culture. Celle du commerce ne déroge pas à la règle. Côté allemand, le pari a été de conserver le commerce en centre-ville.

parable chez eux. C'est pareil au Domaine de la Klauss à Sierck-les-Bains. La qualité du lieu attire la clientèle étrangère », explique Tristan Atmania, conseiller municipal de la liste Unis pour Saint-Avoid (Moselle) et fin connaisseur des questions transfrontalières.

Qui dit frontières, dit aussi changement de culture. Celle du commerce ne déroge pas à la règle. Côté allemand, le pari a été de conserver le commerce en centre-ville. Une politique qui

n'est pas favorable aux centres commerciaux. « C'est pour ça qu'il y a beaucoup d'Allemands à B'Est (un centre commercial en Moselle-Est, ndr), ou encore à la Cloche d'Or (centre commercial au Luxembourg) », ponctue Tristan Atmania. Grâce à la Grande Région, la pluralité de l'offre invite à la consommation. Grâce à la Grande Région aussi, tout est fait pour qu'elle soit facilitée. En atteste ce tram qui relie la gare de Sarreguemines à celle de Sarrebruck.

Emploi

L'industrie face à la pénurie

Avec 700 000 emplois directs à pourvoir, la Grande Région est un territoire particulièrement dynamique sur la filière industrielle. Pour réussir à exploiter ce potentiel indéniable, pas le choix, il faut en passer par la formation.

Par Jonathan Nenich

La problématique est connue. En 2018 déjà, Hervé Bauduin, président de l'Union des industries et métiers de la métallurgie tirait la sonnette dans son livre blanc. « Il ne faut pas s'arracher les compétences car c'est le meilleur moyen de créer de l'inflation en déséquilibrant les territoires. Il faut unir les forces », ajoute-t-il aujourd'hui, conscient que les salaires sont un atout en Allemagne et au Luxembourg mais que la qualité de vie n'est « pas toujours au rendez-vous ». Dans la Grande Région, qui comprend le Grand Est, le Luxembourg, la Wallonie et la Rhénanie-Palatinat, l'emploi est un sujet sensible. Rien que dans l'industrie, ce sont 700 000 emplois directs qui seraient à pourvoir. Des offres en pagaille qui mériteraient de gagner en lisibilité pour les candidats. « On a des gens trop éloignés de l'emploi. Il vaut mieux un Lorrain avec un travail en Allemagne qu'au chômage en France. Il faut raisonner en Grande Région », poursuit l'homme fort de l'UIMM en Lorraine.

« On peut imaginer avoir le soutien de l'Europe »

Et si les solutions passaient par la formation ? Hervé Bauduin, lui, en tout cas, en est persuadé. L'urgence serait d'abord de cartographier ce qui est disponible et de centraliser l'offre de formation autour de pôles distincts qui mettraient les besoins des entreprises au cœur des enjeux. « Nous avons besoin d'attirer également les adultes mais aussi un public féminin qui manque cruellement à l'industrie. Tous les territoires de la Grande Région font le constat d'un besoin en formation autant quantitatif que qualitatif. On peut imaginer bénéficier du soutien de l'Europe si on se met à raisonner ensemble », continue l'industriel. Et pour accompagner les paroles aux actes, les industriels transfrontaliers ont lancé l'euro accélérateur. Le dispositif a vocation à anticiper et à accompagner les transitions du monde industriel pour mettre en synergie acteurs ressources et compétences de la Grande Région. Le 22 juillet dernier, le premier comité d'accélération a d'ailleurs eu lieu, afin de lancer un programme expérimental. « Nous sommes opérationnels et on devrait avoir les premiers retours rapidement », ponctue Hervé Bauduin.

© Arnaud Barthelemy

Restez informés !

Toutes les opportunités d'emplois, industriels mais pas que, pour les travailleurs du Grand Est sont sur le site : frontaliers-grandest.eu

